



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 20 janvier 2026 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Elizabeth Larose

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M^e Luc Drouin, greffier
M. Patrick Turcotte, trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Période de questions - Internautes
7. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Christian Ouellette constate la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

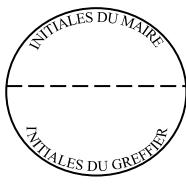
2026-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Elizabeth Larose et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et publié sur le site Internet vendredi dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2026-01-002

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT la présentation faite par Monsieur le Maire séance tenante de même que celle faite préalablement aux membres du conseil municipal du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 ainsi que l'annexe prévoyant leur mode de financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 tel que présenté et déposé à la présente séance du conseil, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2026 de 14 521 450 \$, pour l'année 2027 de 26 867 810 \$ et pour l'année 2028 de 26 762 500 \$ pour un total de 68 151 760 \$.

Il est de plus résolu de requérir du Service de la trésorerie la distribution d'un document explicatif de telles prévisions budgétaires, à chaque adresse civique sur le territoire de la ville de Delson, dans le respect des dispositions contenues à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C 19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question, personne n'assistant à la présence séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question n'a été reçue.

2026-01-003

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Luc Drouin, greffier